

Je répartis mon don grâce au prélèvement

Merci de compléter les différents champs et de retourner ce mandat signé accompagné de votre RIB / IBAN, à l'aide de l'enveloppe jointe.

INFORMATIONS CONCERNANT LE DONATEUR

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Coordonnées de votre compte :

IBAN

BIC

Merci de joindre un Relevé
d'Identité Bancaire (RIB)

INFORMATIONS CONCERNANT LE BÉNÉFICIAIRE

Association Diocésaine de Nevers

3 place du Palais • 58000 Nevers

ICS : FR35ZZZ289507

RUM :

(ne pas remplir)

● FRÉQUENCE ET MONTANT DU DON :

Merci de préciser la périodicité et le montant du prélèvement :

Mensuelle Trimestrielle

10 € 20 € 30 € autre : €

Fait à : le / /

Signature :

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez l'Association Diocésaine de Nevers à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'Association Diocésaine de Nevers. À réception de ce mandat, l'Association Diocésaine de Nevers vous communiquera votre Référence Unique de Mandat (RUM), les informations relatives à vos prochains prélèvements et les contacts pour toute demande ou démarche concernant votre mandat de prélèvement.

Une Église en mission

Chacun de nous chemine dans la foi au fil des joies et des épreuves de sa vie personnelle, familiale et professionnelle. La mission de l'Église, à travers l'action de ceux qui la servent, est essentielle dans notre société en quête de repères.



LES GRANDES ÉTAPES DE LA VIE

Les prêtres et les équipes d'animation pastorale accueillent les jeunes couples et les enfants afin de célébrer les sacrements du baptême et du mariage et accompagnent les familles en deuil.

DES COMMUNAUTÉS VIVANTES

Animés par les prêtres avec l'aide de personnes laïques, nos paroisses et les services diocésains sont des lieux d'écoute, de rencontres et de partage pour tous les catholiques de la Nièvre.



UNE ATTENTION AUX PLUS FRAGILES

Sur les pas du Christ, la mission de l'Église est également d'être présente auprès des personnes malades, démunies ou isolées.

Ils soutiennent l'Église



PIERRE ALEXANDRE, 30 ANS

Que ce soit pour organiser des activités collectives ou pour être à l'écoute de mes questionnements, l'aumônerie des jeunes m'a beaucoup apporté. Maintenant que je rentre dans la vie active, je donne 10 € par mois au Denier.

OLIVIER, 70 ANS



À tous les moments importants de ma vie, heureux ou malheureux, l'Église a toujours été disponible pour moi et l'ensemble de la famille. Je donne tous les ans au Denier.

HUBERT, 54 ANS



Avec mon épouse, nous sommes bien engagés dans la vie de la paroisse. Pourtant, jusqu'à récemment, nous n'avions pas forcément bien compris que c'est le Denier de l'Église qui permet de verser un traitement aux prêtres. Nous ne manquons plus de bien prendre l'enveloppe du Denier.



ASSOCIATION DIOCÉSAINE DE NEVERS

3 place du Palais
58000 Nevers

Tél. : 03 86 61 02 89

www.nievre.catholique.fr

Peuple de baptisés soutiens ton Église

Conception : alteriade - Photos DR : © diocèse de Nevers • alteriade / Vianney CHARLET • Pascal FAYOLLE



COLLECTE DU DENIER
DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE

www.nievre.catholique.fr

Peuple de baptisés...

...soutiens ton Église !

Certaines idées reçues ont la vie dure ! Les études le montrent : la grande majorité des catholiques pense que l'Église reçoit des aides financières de l'État ou du Vatican. Il n'en est rien ! Depuis 1905, le diocèse de Nevers et chaque paroisse qui le compose peuvent accomplir leur mission uniquement grâce aux dons des fidèles, notamment à l'occasion de la collecte annuelle du Denier de l'Église. C'est dire combien votre contribution est importante !

« **Peuple de baptisés, soutiens ton Église** ».

Madame, Monsieur, frères et sœurs, oui, l'Église a besoin d'être soutenue, en premier lieu par les baptisés. L'Église nous donne la vie divine en Jésus Christ, elle porte le trésor de l'Évangile, qui est une espérance et un chemin d'amour, elle s'associe aux grands moments de notre vie, elle apporte sa contribution à la cohésion sociale, elle propose des repères éthiques, elle est présente et active auprès des plus pauvres et elle vit, particulièrement dans la Nièvre, avec des moyens très modestes.

Le Denier de l'Église est intégralement destiné à faire vivre les prêtres et à rémunérer certains laïcs, parmi les nombreux bénévoles engagés dans la mission de l'Église. Avec les prêtres et les diacres, les laïcs ont aujourd'hui une place importante pour le service de l'Évangile.

L'Église ne reçoit aucun argent public pour son fonctionnement. La soutenir financièrement, en fonction des moyens de chacun, est de la responsabilité de chaque baptisé. C'est comme soutenir sa propre famille. Et pour ceux qui n'appartiennent pas à l'Église catholique, c'est un beau geste de solidarité.

Merci donc pour votre générosité, qu'elle porte des fruits spirituels aussi pour vous.

Mgr Thierry Brac de la Perrière,
Évêque de Nevers



Pourquoi Donner ?

Les prêtres du diocèse mais aussi des salariés laïcs s'engagent quotidiennement au service de la foi. Votre participation à la collecte annuelle du Denier de l'Église est essentielle car elle constitue la seule ressource financière qui permettra au diocèse de donner à ces 75 personnes les moyens de vivre convenablement et d'agir auprès de tous et de chacun.



24
prêtres en activité
dans les paroisses
du diocèse



18
prêtres aînés
à la retraite
dans le diocèse



4
séminaristes
qui se préparent
pour prendre
la relève



29
laïcs engagés
dans les paroisses
et services
diocésains

Léguer à l'Église

L'Association Diocésaine de Nevers est habilitée à recevoir pour les paroisses et le diocèse, donations, legs et assurances-vie, en exonération de tout droit de mutation.

N'hésitez pas à contacter l'économe du diocèse au 03 86 61 02 89 ou parlez-en à votre notaire.

Comment Donner ?



➤ **PAR CHÈQUE**
à l'ordre de l'Association Diocésaine de Nevers.



➤ **PAR PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE**
pour un soutien régulier et réparti dans la durée.



➤ **EN LIGNE**
www.nievre.catholique.fr
avec votre carte bancaire
c'est **pratique, rapide** et **sécurisé** !

Bénéficiez d'une déduction fiscale

Si vous êtes imposable, vous pourrez déduire de votre impôt sur le revenu 66 % du montant de votre don, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

VOUS DONNEZ

CELA VOUS COÛTERA

35€

APRÈS DÉDUCTION

12€

50€

APRÈS DÉDUCTION

17€

100€

APRÈS DÉDUCTION

34€

Je donne au Denier

● **JE FAIS UN DON PAR CHÈQUE DE :**

35 € 50 € 100 € 150 € autre :

(à l'ordre de l'Association Diocésaine de Nevers)

● **JE SOUTIENS LE DIOCÈSE PAR UN DON RÉGULIER**
et je remplis le mandat de prélèvement automatique au dos.

Merci de renvoyer votre don accompagné de ce bulletin directement au diocèse de Nevers à l'aide de l'enveloppe retour jointe ou de le déposer à votre paroisse.

● **DE LA PART DE :** Mme Mlle M.

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Année naissance Téléphone

Affecté à la paroisse de

E-mail

Je souhaite recevoir un reçu fiscal.

Conformément à la loi du 6.01.78 relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés, vous conservez un droit d'accès et de rectification sur notre fichier. Le diocèse s'engage à ne pas céder, à des fins commerciales, toute information vous concernant.

CONFIDENTIEL

J'ai une intention de prière à confier à l'Église, un message à adresser au diocèse. Sauf avis contraire de votre part, ce message pourra être transmis ultérieurement au Curé de votre paroisse.